

APPEL À CANDIDATURES

**Prix d’Excellence Formation**

**Dans le cadre de la mise en œuvre de son Initiative d’excellence (IDEX), l’Université de Strasbourg souhaite, à travers cet appel à candidatures, récompenser des équipes pédagogiques à l’origine de formations exemplaires proposées à l’université de Strasbourg.**

**Au-delà de l’enseignement, le prix a pour objectif de valoriser la mise en place d’un véritable environnement autour de la formation, optimisant la réussite des étudiants. Le prix vise donc, via l’analyse du travail de l’ensemble de l’équipe pédagogique, à évaluer non seulement la qualité de l’enseignement dispensé mais aussi la qualité de l’accueil des étudiants et de leur suivi.**

**Formations éligibles**

Cet appel à candidatures s’adresse à toutes les formations de niveau BAC+1 à BAC+5 et concerne, entre autres, les formations de types DUT, Licence, Licence professionnelle, DEUST, Master, diplômes d’école de commerce, diplômes d’école d’ingénieur ….

La notion même de formation s’appréciera sur une ou plusieurs années en fonction de la spécificité de chacune d’entre elles : une Licence sera évaluée sur l’intégralité de ses 3 années.

Cette spécificité implique qu’une formation ne pourra être éligible que si elle **bénéficie du nombre d’années d’existence minimum correspondant à la durée de la formation**.

**Critères de sélection**

La sélection des lauréats se fera selon deux critères principaux reflétant la volonté de l’université de mettre en lumière le travail de l’ensemble de l’équipe pédagogique. La qualité de l’enseignement et de l’encadrement/accompagnement dont bénéficient les étudiants sera donc jugée sur un même pied d’égalité.

Ces critères principaux seront complétés par des critères permettant la différenciation de formations innovantes ou atypiques dont la spécificité mérite d’être récompensée.

* **Critères principaux :** 
  + Accueil et accompagnement des étudiants : suivi des étudiants, accueil scolarité, accès aux enseignants, évaluation des enseignements et évaluation de la formation.
  + Pratiques pédagogiques : pratiques et modalités pédagogiques innovantes, lien avec le monde socio-économique et la recherche, évaluation des étudiants et restitution des évaluations.
* **Critères complémentaires :** 
  + Dimension pluridisciplinaire,
  + ouverture à l’international,
  + caractère bi-diplômant
  + formation tout au long de la vie

Dans la mesure où le Prix d’Excellence Formation est un prix pluridisciplinaire, l’appréciation de ces critères par les collégiums et la commission ad-hoc de la CFVU prendront autant que possible en compte les spécificités de chacune des formations.

**Dossier de candidature**

Les dossiers de candidatures devront être élaborés au moyen du document téléchargeable depuis la page de l’IdEX sur le site de l’université [http://www.unistra.fr/index.php?id=16798](http://www.unistra.fr/index.php?id=16798%20) – rubrique Appels à projets Formation.

Le dossier comporte différentes informations:

* **Un court descriptif de la formation** précisant son contexte, les objectifs, le public ciblé.
* **Réponse aux critères principaux :** Présentation de la façon dont la formation contribue à la réussite des étudiants par la mise en œuvre de pratiques pédagogiques adaptées, un accueil et un accompagnement de qualité.
* **Réponse aux critères secondaires :** Présentation des spécificités de la formation représentant une véritable valeur ajoutée pour la réussite et l’insertion des étudiants : formation continue, international, formation pluridisciplinaire, accompagnement spécifique à l’insertion professionnelle…
* **La liste des membres de l’équipe pédagogique :** listing des différents membres, de leurs fonctions ainsi que leurs rôles au sein de l’équipe.
* **Informations complémentaires :** toutes les informations complémentaires jugées utiles à la bonne présentation de la formation.

**Dotation**

Le Prix d’Excellence Formation est doté de 5 prix dans une enveloppe globale de 100 000 € (aucun prix ne pourra dépasser 30 000 €).

Le prix, récompensant l’engagement et le travail des équipes pédagogiques, sera versé à la composante et mis à disposition de la formation primée.

**Procédure d’examen des projets**

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au **3 octobre 2014.**

* Les dossiers de candidature doivent être validés par le directeur/ la directrice ou le doyen / la doyenne de la composante qui en cas de candidatures multiples, établit un classement.
* La composante retourne par courriel les dossiers de candidature auprès du secrétariat du Vice-président Formation Initiale et continue : [martine.arro@unistra.fr](mailto:martine.arro@unistra.fr)
* la Direction des études et de la scolarité valide l’éligibilité des candidatures déposées et les transmet aux collégiums ;
* les collégiums examinent les projets, les classent et transmettent leurs priorités à la Commission ad-hoc de la CFVU ;
* la commission ad-hoc de la CFVU propose la liste des lauréats ;
* la CFVU détermine les lauréats ;
* la liste des lauréats est soumise au CA pour validation ;

**Calendrier**

Lancement de l’appel à projets : juillet 2014

Date limite de dépôt des dossiers : 3 octobre 2014

Evaluation par les collégiums : octobre 2014

Commission ad-hoc CFVU IdEx : novembre 2014

Décisions de la CFVU : décembre 2014

Validation par le CA : décembre 2014